Ville de Bourgoin-Jallieu

Services Techniques / Pôle Espaces Publics
N/Réf. : SC/SR/VC/FD/25/AUT/060
Affaire suivie par Françoise DOMERGUE
fdomergue@bourgoinjallieu.fr
Tél. : 04 74 43 19 00

AUTORISATION

Objet : Autorisation
Occupation du Domaine public – Disco Soupe

Le Maire de la Commune de Bourgoin-Jallieu,

AUTORISE par la présente,

L'association Zéro Déchets Bourgoin-Jallieu et environs - 29 rue Bovier-Lapierre - 38300 BOURGOIN-JALLIEU :

A occuper le domaine public pour l'organisation et distribution d'une soupe avec les invendus du marché :

Le dimanche 30 mars 2025 de 12h00 à 18h00
Sur le parvis de la place Carnot

- L'occupation devra se faire impérativement hors de la zone de passage secours (c'est-à-dire en dehors d'une bande de 3,50m de largeur entre les escaliers et la pelouse – passage secours) et hors zone enherbée.
- Le sol devra être protégé de toutes salissures
- L'organisateur utilisera les places livraisons pour le déchargement/chargement.
- L'organisateur s'engage à rendre les lieux propres.

A Bourgoin-Jallieu, le mardi 4 mars 2025

MAIRIE DE BOURGOIN-JALLIEU (ISERE)

Sébastien CHALESSIN

10ème Adjoint au Maire
en charge des Espaces Publics,
de la Voirie et des Espaces Verts